

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE DU CONSEIL MUNICIPAL

VILLE DE SHIPPAGAN

DATE : Le 5 décembre 2016

HEURE : 19 h

PRÉSENCES : Anita Savoie Robichaud, Patrice-Éloi Mallet, Rémi Hébert,
Marie-Lou Noël et Kassim Doumbia

SONT ÉGALEMENT PRÉSENTS : Jules DeSylva, directeur par intérim et Éloi Haché,
secrétaire municipal.

POINTS À L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la réunion

La réunion est ouverte à 19 h. La maire souhaite la bienvenue au public.

2. Divulcation de conflits d'intérêts

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet déclare un conflit d'intérêt au point #7 de l'ordre du jour.

3. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet et appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Adoption des procès-verbaux

i) Réunion ordinaire publique du 7 novembre 2016

Il est proposé par la conseillère Marie-Lou Noël et appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que le procès-verbal de la réunion publique du 7 novembre 2016 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Suivi des procès-verbaux

Le secrétaire municipal informe le conseil municipal que les suivis aux procès-verbaux ont été effectués.

6. Correspondance

-La GRC a fait parvenir un rapport des statistiques sur la criminalité pour la période du 1^e juillet jusqu'au 30 septembre.

-Lettre de l'Honorable Denis Landry faisant part au conseil des coûts de la GRC pour la Ville de Shippagan en 2017. La municipalité devra déboursier 547,715\$ pour les services en 2017 par rapport à 530,500\$ en 2016 une différence de 15,215\$.

7. Rapport des comités

(a) Sports et activités physiques

Le conseiller Rémi Hébert, afin de répondre aux nombreux questionnements du mois d'octobre et de novembre, présente un rapport qui dresse la situation des sports à Shippagan. Il fait la distribution de son rapport au public présent. Dans son rapport il traite de 2 sujets soit le camping et l'aréna. Il présent un bilan des revenus et dépenses et le taux d'occupation du Centre Rhéal Cormier et un tableau comparatif entre les arénas de Lamèque, Tracadie et Caraquet.

7. Rapport des comités (suite)

(b) Développement communautaire

Présentation par le conseiller Patrice-Éloi Mallet d'un rapport des activités qui se passent dans la communauté.

8. Affaires nouvelles

1. Résolution : Budget de la ZAA

(a) Proposé par la conseillère Marie Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'arrêté 74 (22) pour approuver le budget d'opération de la Corporation d'amélioration du Centre-ville de Shippagan Inc. pour 2017 soit lu en 1^e lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(b) Proposé par la conseillère Marie Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia que l'arrêté 74 (22) pour approuver le budget d'opération de la Corporation d'amélioration du Centre-ville de Shippagan Inc. pour 2017 soit lu en 2^e lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. Résolution : Changement de signataires – comité de jumelage

Un montant de 1000\$ avait été offert à la municipalité dans les années 1980 par le maire de Loudun, M. René Monory, pour la tenue d'un marathon lors du Festival des Pêches. L'activité n'a pas eu lieu et le montant d'argent a été déposé dans un compte à la Caisse populaire de Shippagan sous le folio 13606. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie Lou Noël que les noms des signataires sur ce compte soient le maire et le directeur général.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3. Résolution : Soumission pour vente d'accessoires à neige

Suite à la parution d'avis de vente dans le journal l'Acadie Nouvelle les 4 et 5 novembre 2016, la municipalité a reçu des offres de 4 soumissionnaires pour ces accessoires. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la ville accepte de vendre la pelle à neige à la Ville de Caraquet au montant de 8,500\$ + taxes payable au début janvier 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Résolution : Extincteurs Nord-Est (loyer dans l'ancienne aréna)

La municipalité avait accepté en septembre 2015 de louer à Extincteurs Nord-Est un espace dans l'ancienne aréna pour un an se terminant le 31 octobre 2016. Le propriétaire demande au conseil de lui accorder un délai jusqu'à la fin mai 2017 pour lui permettre de se trouver un autre local à Shippagan. Il est proposé par le conseiller Kassim Doumbia appuyé du conseiller Patrice-Éloi Mallet que l'entente de location à l'ancienne aréna par Extincteurs Nord-Est soit prolongée jusqu'à la fin mai 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Résolution : ADJUDICATION DE CONTRAT – ASSURANCE COLLECTIVE

ATTENDU que le 22 septembre 2016, l'AFMNB par l'entremise de la firme d'expert conseil BFL CANADA Service conseil inc. a procédé à un appel d'offres pour l'octroi d'un contrat d'assurance collective dans le cadre du regroupement en assurance collective de l'AFMNB;

ATTENDU que 2 entreprises ont déposé leur soumission dans le cadre du Regroupement en assurance collective de l'AFMNB;

PV 2016 12 05 Réunion ordinaire publique

ATTENDU QUE suite à l'étude et l'analyse des soumissions par la firme BFL CANADA Service conseil inc., la soumission déposée par la Croix Bleue est la plus basse soumission conforme reçue et ce, tant sur les 17 premiers mois que sur la projection des coûts sur 65 mois de contrat;

CONSIDÉRANT les recommandations de la firme BFL CANADA Service conseil inc. d'adjuger le contrat concerné d'une durée de 65 mois, débutant le 1^{er} février 2017 à la Croix Bleue, selon leur soumission déposée;

CONSIDÉRANT que la municipalité de Shippagan s'est engagée par voie de résolution à rejoindre le regroupement si les économies réalisées étaient de l'ordre d'au moins 5%;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par conseillère Marie-Lou Noël appuyé du conseiller Kassim Doumbia et résolu :

D'ADJUGER le contrat d'assurance collective au profit des employés de la Municipalité de Shippagan au 1^{er} février 2017 pour un premier renouvellement au 1^{er} juin 2018 et ce, dans le cadre du regroupement d'achat en assurance collective de l'AFMNB.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6. Résolution : Campagne de financement – Jeux de l'Acadie

Lors du congrès de l'AFMNB, une présentation a été faite concernant la campagne de financement des Jeux de l'Acadie selon une formule en fonction de l'assiette fiscale des municipalités en 2016. Il est proposé par le conseiller Patrice-Éloi Mallet appuyé de la conseillère Marie-Lou Noël que la municipalité de Shippagan accepte de contribuer 3 cents, selon la formule, soit un montant de 680,35\$ par année pendant 5 ans à la Fondation des Jeux de l'Acadie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Pour le point #7, le conseiller Patrice-Éloi Mallet quitte la réunion à 19h43

7. Résolution : Campagne de financement de l'Université de Moncton

La municipalité de Shippagan a reçu une demande pour une contribution totale de 200,000\$ sur 10 ans à la Campagne Évolution de l'Université de Moncton, campus de Shippagan. Les fonds serviront aux activités étudiantes, la création d'une galerie d'histoire de l'Acadie maritime à l'UMCS, l'intégration des étudiants internationaux et le fonds de bourse de la Ville de Shippagan. Il est proposé par le conseiller Rémi Hébert appuyé du conseiller Kassim Doumbia que la municipalité accepte de participer à la Campagne Évolution de l'Université de Moncton en contribuant la somme de 20,000\$ par année pendant 10 ans à partir de 2017.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le conseiller Patrice-Éloi Mallet entre et prend part à la réunion à 19h48

9. Mot du maire

La maire présente son rapport qui souligne les activités qui se sont déroulées à Shippagan durant les mois de novembre 2016.

10. Levée de l'assemblée

La séance est levée à 19h58 et la maire donne la parole au public.

11. Parole au public

